

Interventions de l' Etablissement au titre de la restauration de la continuité écologique

A. Point d'information sur les opérations en cours.

- Ouvrages hydrauliques sur l'Aron dans la Nièvre

En 2013, l'Etablissement a mené un diagnostic préalable à la restauration de la continuité écologique de l'Aron au droit de trois barrages appartenant au Département de la Nièvre. Afin de préciser les scénarii techniques et établir les projets définitifs d'aménagement de ces ouvrages, le Département a de nouveau sollicité l'appui de l'Etablissement.

Une prestation complémentaire a donc été initiée en présence des partenaires techniques, des financeurs et des acteurs locaux, le 16 juillet dernier (éléments accessibles en ligne à l'adresse suivante : <http://www.eptb-loire.fr/etude-diagnostic-de-3-ouvrages-sur-laron-pannecot-fleury-et-coeuillon-58/>). Depuis lors, des relevés topographiques ont été réalisés et une réunion a été organisée afin de définir certains éléments techniques nécessaires à la réalisation de l'étude (débit de référence au droit des ouvrages, calage des dispositifs piscicoles, ...).

- Ouvrages hydrauliques sur le Loir dans le Maine-et-Loire

A la demande du Département de Maine-et-Loire, l'Etablissement porte une étude de restauration de la continuité écologique sur 12 ouvrages présents sur l'axe Loir.

Sur la base des éléments du diagnostic établi en première phase d'étude, plusieurs solutions techniques ont été présentées le 23 septembre dernier au comité de pilotage (éléments accessibles en ligne à l'adresse suivante : http://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/2015/05/Loire-Phase-2_170915.pdf).

Cette analyse a mis en évidence la nécessité de réaliser des investigations géotechniques au droit d'un certain nombre de sites pour valider notamment la faisabilité des scénarii d'effacement. Ainsi, une étude complémentaire sur 5 sites va prochainement être lancée par l'Etablissement, étant précisé que son montant entre dans l'enveloppe financière fixée initialement.

- Ouvrages hydrauliques sur le Cher aval

Depuis avril 2015, l'Etablissement porte une opération en faveur de la restauration de la continuité écologique sur 11 barrages situés sur le Cher entre St-Aignan (41) et sa confluence avec la Loire (37).

L'état des lieux et le diagnostic des ouvrages ont été présentés le 21 septembre dernier aux membres du comité de pilotage qui s'est prononcé sur les scénarii à développer au stade « esquisses » (éléments accessibles en ligne à l'adresse suivante : <http://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/2015/05/diaporama.pdf>). La restitution des éléments de cette seconde phase d'étude est prévue pour la fin de l'année 2015.

B. Poursuite de l'intervention de l'Etablissement en faveur de la restauration de la continuité écologique au droit de la ville de Montluçon

Le Bureau de novembre 2013 a donné un accord de principe favorable à une intervention de l'Etablissement en faveur de la restauration de la continuité écologique sur les 5 ouvrages hydrauliques propriété de la commune.

Cette étude réalisée sur la période 2014-2015 a permis de définir au stade « projets détaillés » les scénarios d'aménagement ou d'effacement de ces seuils et barrages.

Souhaitant engager dès 2016 les premiers travaux préconisés, la ville de Montluçon sollicite à nouveau l'Etablissement pour poursuivre sa mission d'appui en assurant notamment :

- la conduite de la prestation de rédaction des dossiers réglementaires nécessaires à l'obtention des autorisations pour la réalisation des travaux,
- une assistance technique lors de la phase travaux.

Dans une logique de continuité d'action, il est proposé de donner un accord de principe favorable à cette sollicitation sous réserve de l'obtention des financements nécessaires (montant des dépenses estimé à 27 000 € TTC, incluant les frais de mobilisation, sur la période 2015-2016, d'un chargé de mission pour une quotité de travail de l'ordre de 0,2 ETP, soit une quarantaine de jours).

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.